

Les frères ennemis : (suite et fin)

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 33

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181938>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

vertueux ont recueilli de sa bouche. La reine fit d'inutiles efforts pour empêcher ce funeste départ, après lequel la plus héroïque résistance ne pouvait plus avoir un heureux résultat, puisqu'elle était devenue sans objet.

C'est à peu près vers 9 heures que le roi se décida à venir dans l'Assemblée nationale, avec toute la famille royale et quelques gentilshommes. Deux bataillons de la garde nationale et les gardes suisses de garde, en tête MM. de Maillardoz, de Bachmann, de Salis-Zizer, aide-major, Chollet et Allimann, adjudants, escortaient Sa Majesté.

Ce départ fut décisif pour la garde nationale qui occupait l'intérieur du château et les cours. La plus grande partie abandonna les Suisses; les uns se réunirent aux bataillons des faubourgs et les autres se dispersèrent: mais tous ne partagèrent pas cette honteuse défection, et parmi ceux qui restèrent fidèles, il faut citer la presque totalité des grenadiers des Filles de St-Thomas.

L'armée des faubourgs se mit en mouvement, les canons en tête, et bientôt on l'a vit s'avancer vers les portes du château. Le maréchal de camp de jour, se voyant presque seul avec les Suisses, jugea qu'il ne pouvait conserver les cours avec si peu de monde. Il cria: « Messieurs les Suisses, retirez-vous au château. » Il fallut obéir, abandonner les cours, laisser six pièces de canon à la discrétion de l'ennemi. On aurait dû prévoir qu'il faudrait les reprendre, sous peine d'être brûlé dans le château. Tout le monde le pensait: de simples soldats le disaient tout haut; cependant, le respect pour la discipline fit obéir. On prit toutes les dispositions que le temps et les localités pouvaient permettre; on garnit de soldats les escaliers et les croisées du château; le premier peloton fut placé à la chapelle, c'est-à-dire un peloton de grenadiers des Filles de St-Thomas en première ligne, les gardes suisses en seconde.

M. le capitaine de Durler trouva au premier appartement, en face du grand escalier, M. le maréchal de Mailly, qui était avec M. de Zimmermann, officier général et lieutenant des grenadiers. M. le maréchal ayant annoncé à M. de Durler qu'il était chargé de la part du roi de prendre le commandement du château, M. de Durler lui dit: « M. le maréchal, quels sont vos ordres? » « De ne pas vous laisser forcer, répartit le maréchal. » M. de Durler répondit: « On peut y compter. » Ce fut le seul ordre que les Suisses reçurent de ce maréchal de France. On ne leur reprochera point de ne pas l'avoir suivi à la lettre. (A suivre.)

Ici et là.

Un jour, je lisais, devant une brave femme de village, qu'à St-Petersbourg on obligeait à balayer les rues les hommes trouvés ivres sur la voie publique.

« S'on fasai dincé tsi nos, dit-elle, vo pouaidé

» comptâ que noutron veladzo sarai proupro cou-
» min on ugnon!!

Maître Râpin et son vôleit Mânu medzivon dâo sâo-
cesson por lâo repoussegnon.

Lo maître, qu'avai on cuti bin molâ, fasaidai rion
dallé asse primmé coumin daï certificats dé bounna
via.

Vo z'êtes bin bon dé tant vo bailli dé mau por cin
tsapliotâ, que lai dese Mânu.

Kaisse-té, te ne sâ pas cin qu'est bon, lai réfâ
Râpin; por mé, mé faut lé trintisé dincé por mé
trovâ lo kieur!

Petêtré bin, lai dese Mânu, mâ copâ pî gros por
mé, les vôleits n'ant pas fauta dé medzi asse bon
que lé maîtres!!

M. de Charpentier, le savant géologue, était, pa-
rait-il, du même avis que notre Mânu à l'endroit du
saucisson, dont il ne prisait pas les tranches réduites
à leur plus simple expression.

Un jour, il était à Anseindaz avec un ami qui ai-
mait le saucisson en tranches transparentes.

À la halte, l'ami se mit en devoir de découper
un superbe façon-Bologne en cercles qui eussent
rendu des points à ceux du restaurateur le plus par-
cimonieux.

M. de Charpentier le regarda faire un instant,
puis se mit à choisir des pierres, à les essuyer, et
au fur et à mesure que la tranche tombait sous le
couteau effilé, notre savant la mettait de côté et
posait dessus une des pierres qu'il avait dans la
main.

— Mais que faites-vous donc là, je vous en prie,
exclama l'ami?

— Vous voyez, monc her, lui répondit le géologue
d'un air calme, je mets des pierres sur vos tranches
pour que le vent ne les emporte pas!!

Thermes de Lessus.

L. C.

Les frères ennemis.

(Suite et fin.)

Le curé dit tout cela, et encore bien d'autres choses, d'une
voix tonnante qui faisait dire aux paysans: Il va faire dé-
gringoler la voûte; mais il est souvent presque encore
plus facile de faire tomber une voûte que de trouver accès
dans le cœur des gens qui se détestent. Barbe pleurait à
chaudes larmes sur l'opiniâtreté de ses frères, et bien que
le curé répétait à tout propos qu'il ne désignait ni celui-ci,
ni celui-là, que chacun devait mettre sa main sur son cœur
et se demander s'il y entretenait un véritable amour pour
ses parents, — tout le monde ne s'en disait pas moins: —
Il parle pour Michel et Conrad; voilà qui est dit tout exprès
pour eux.

Les deux frères étaient debout, peu éloignés l'un de l'au-
tre. Michel mordillait son bonnet qu'il tenait entre les dents;
Conrad écoutait, la bouche ouverte. Leurs yeux étant venus,
un moment après, à se rencontrer, le bonnet de Michel s'é-
chappa de sa main: il se baissa vite, afin de cacher son émo-
tion.

Le chant vint servir de douce et pacifiante conclusion

mais, avant qu'il fût terminé, Michel sortit de l'église et alla attendre devant la porte de la cure. Elle était encore fermée; il entra dans le jardin. Là il resta longtemps à contempler près du rucher la diligente activité des abeilles, qui, comme le dit Hébel :

Ignorant qu'un dimanche on doit se reposer,

et il pensa : — Toi non plus, tu n'as pas de dimanche dans ton commerce, car tu n'as pas de vrais jours ouvriers; puis il se dit : — Combien de centaines de sœurs habitent pourtant ensemble dans une même ruche, et toutes travaillent comme les vieilles; mais il ne resta pas longtemps à entretenir cette idée, et il résolut de ne pas se laisser mettre la bride par le curé, et quand ses yeux se reportèrent sur le cimetière, les dernières paroles de Conrad revinrent à sa mémoire et ses doigts se crispèrent.

A la cure, Michel trouva déjà le curé en ardente conversation avec Conrad; le curé se leva, il semblait n'avoir plus attendu l'arrivant. Il offrit une chaise à Michel, mais celui-ci répondit en montrant son frère :

— Monsieur le curé, tout respect devant vous, mais je ne m'assieds plus où celui-ci se trouve. Monsieur le curé, il n'y a pas longtemps que vous êtes dans le village; vous ne savez pas quel imposteur c'est que ce sournois qui fait le petit saint; mais il en a de la méchanceté gros comme le poing derrière les oreilles. Tous les enfants le contrefont, et il répéta alors la grimace qui nous est suffisamment connue; puis continua en grinçant des dents de fureur : — Monsieur le curé, c'est lui qui est la cause de mon malheur: c'est lui qui m'a ôté la paix à la maison, et je me suis donné au diable en me donnant à mon commerce de chevaux; tu me l'as prêté, toi, dit-il en courant sur son frère, que je me pendrais avec un licou de cheval, mais il faudra bien que tu y passes le premier.

Le curé laissa tempêter les deux frères et n'intervint que pour empêcher les voies de fait. Il savait fort bien que l'affection finirait par avoir le dessus, aussitôt que la colère, si longtemps retenue, aurait eu son cours. Cependant, il se trompait encore en partie.

A la fin, les deux frères se trouvèrent assis, sans dire le mot, mais la respiration haletante; ni l'un ni l'autre ne bougeait. Alors le curé se mit à parler avec des paroles douces d'abord, pénétrant les replis les plus cachés du cœur; ça ne servait à rien; les deux frères continuaient à regarder la terre. Le curé commença alors à leur décrire les douleurs de leurs parents dans l'autre monde; Conrad soupira, mais ne leva pas les yeux. Le curé rassembla alors toutes ses forces, sa voix retentissait comme celle d'un prophète vengeur: il leur peignit comment, après leur mort, ils arriveraient devant le tribunal du Seigneur, et comment alors le Dieu leur crierait : — Malheur! malheur! malheur! vous avez conservé pendant toute votre vie votre cœur plein de haine, vous avez repoussé tous deux la main de votre frère, allez donc ensemble souffrir éternellement.

Tout était silencieux. Conrad essayait ses larmes avec la manche de son habit; il se leva alors et dit :

— Michel!

Michel n'avait pas entendu ce son de voix depuis tant d'années, qu'il regarda tout à coup. Conrad s'approcha davantage et dit : — Michel, pardonne! Les deux frères se serrèrent fortement la main, pendant que le curé les bénissait.

Tout le village ouvrit de grands yeux et se réjouit quand on vit Michel et Conrad descendre, en se donnant la main, la petite montée près de la maison commune.

Ils se tinrent ainsi par la main jusqu'à la maison, comme pour regagner tout le temps perdu. Une fois rentrés, ils arrachèrent aussitôt tous les cadenas, puis allèrent au jardin arracher aussi la haie, qui réellement tenait la place de bien des choses; ce signe de division devait disparaître.

Alors ils allèrent chez leur sœur et dinèrent côte à côte à la même table.

Après midi, les deux frères se trouvèrent aussi à vêpres l'un

à côté de l'autre, tenant chacun d'une main le livre de prières de leur mère.

A partir de ce jour, leur vie redevint des plus intimes et ne forma plus qu'une existence.

FIN

Un paysan consultait un avocat sur son affaire. Après l'avoir examinée, l'avocat lui dit : « Ton affaire est bonne ». Le paysan paie, et dit : « A présent, monsieur, que vous êtes payé, dites-moi franchement si vous trouvez ma cause aussi bonne qu'auparavant. »

Sincérité d'un magistrat.

On demandait à un vieux magistrat, quelles conditions il fallait réunir pour gagner au civil un procès.

— Il faut, répondit le magistrat, réunir six conditions :

- 1° Une bonne cause;
- 2° Un bon avoué;
- 3° Un bon avocat;
- 4° De bons témoins;
- 5° De bons juges;
- 6° Et surtout une bonne cause.

La livraison d'août de la BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE ET REVUE SUISSE, paraissant à Lausanne, contient les articles suivants : — I. Le gouvernement et les partis en Espagne, par M. Hudry-Menos. — II. Les caractères de la physique moderne, par M. Ernest Naville. (Seconde et dernière partie.) — III. Scène de la vie musulmane dans l'Inde. — Madar. Nouvelle, par M. Auguste Glardon. (Seconde partie; suite.) — IV. Une ascension au Cervin (Matterhorn), par M. E. Javelle. — V. Le peintre Hornund et son livre, par M. Ph. Plan. — VI. Un empoisonnement par les champignons, par M. Louis Favre. — VII. Les poésies fugitives de Marc-Monnier, par M. Eug. Rumbert. — VIII. Chronique italienne. L'affaire Agnoletti. — L'éducation cléricale. — Agnoletti et Rolla. — Un beau mariage. — L'honneur et l'argent. — Une réconciliation par-devant notaire. — La rupture. — Le double crime. — Commentaire psychologique. — La folie. — Le procès et le jugement. — IX. Chronique d'Allemagne. — Berlin Weltstadt. — Allemands d'autrefois et Allemands d'aujourd'hui. — Ce que nous avons pris à la race romane. — Candeur et bohémisme allemandes ?? — La palinodie d'un grand historien. — Bazaine, bienfaiteur de l'Allemagne. — Les Prussiens républicains en France. — Le prétendant Gambetta. — Politique fantaisiste d'un major prussien. — La nouvelle guerre. — M. de Bismark à la recherche d'un Luther. — La lutte contre les jésuites et la question sociale. — X. Chronique politique. — BULLETIN LITTÉRAIRE ET BIBLIOGRAPHIQUE.

Bureau chez Georges Bridel, place de la Louve,
à Lausanne.

AU MAGASIN MONNET, PLACE St-LAURENT

CARTE CELESTE AVEC HORIZON MOBILE

indiquant, au moyen d'un mécanisme très simple, l'état du ciel pour chaque heure de la journée. — Prix fr. 4

L. MONNET. — S. CUÉNOUD.

LAUSANNE. — IMP. HOWARD-DELISLE.